


COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Le plan de relance : 35 milliards d'euros pour le volet cohésion sociale et territoriale

Pour soutenir les personnes les plus fragilisées et tous les territoires, des mesures ont été mises en place en matière de santé, d'emploi et de formation notamment :

- le maintien en emploi et des compétences via l'allocation partielle de longue durée et le FNE formation (7.6 Md€)
- un plan massif d'investissement dans le domaine de la santé (6 Md€) ;
- un soutien aux collectivités territoriales (5 Md€) ;
- l'aide à l'embauche et à la formation des jeunes de moins de 26 ans et des personnes en situation de handicap (3.8 Md€) ;
- la formation des jeunes, spécialement les moins qualifiés, aux métiers des secteurs stratégiques et porteurs (1.6 Md€) ;
- le financement de 300 000 parcours d'accompagnement vers l'emploi pour lutter contre leur précarité et faciliter leur insertion (1.3 Md€) ;
- le soutien financier, via l'allocation de rentrée scolaire, aux personnes en grande précarité (500 M€) ;
- le renforcement des compétences des actifs et la numérisation de l'offre de formation professionnelle (1 Md€) ;
- le soutien aux initiatives créatrices d'activités et de développement dans les territoires, dans le cadre notamment des fabriques de territoires ou des [tiers lieux](#) (250 M€)
- la lutte contre l'illectronisme dans les territoires (250 M€)
- l'accélération du déploiement de la fibre optique en vue de sa généralisation d'ici 2025 (240 M€) ;
-  570 millions d'euros supplémentaires pour généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire (.pdf - 1.06 Mo)

[Aide à l'embauche des jeunes](#)

[#1jeune1solution : je veux recruter un jeune](#)

[Aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi \(CIE Jeunes\)](#)

[Collectivités territoriales : une aide financière exceptionnelle au recrutement d'apprentis](#)

[Aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en apprentissage](#)

[Financement des projets de transition professionnelle](#)

[Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté](#)

[15 appels à projets au bénéfice de l'économie sociale et solidaire](#)

[Banque des Territoires : les dispositifs de relance pour le commerce](#)

[Prêt tourisme BPIFrance pour les ETI-PME-TPE](#)

Banque des Territoires : besoins exceptionnels de trésorerie pour le tourisme

Banque des Territoires : mesures de financement en fonds propres moyen et long terme pour le tourisme

CEREMA : une information sur le programme national ponts (correspondant : anne.gregoire@cerema.fr)

ESS : ouverture du guichet unique UrgencESS pour les structures de moins de 10 salariés

France Relance : de nouveaux volets d'aides disponibles pour le développement d'une alimentation plus locale

3,3 Md€ supplémentaires pour la relance et la vie quotidienne dans les quartiers prioritaires

Culture : plan de relance dans les territoires

CCI Côtes d'Armor
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 78 62 00